



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

---

*Céret, le 22 mai 2014*

## **Compte rendu de la réunion du conseil d'administration** **Mercredi 21 mai 2014 à Céret**

**Etaient présents** : Christiane Agrafeil-Colis, M. Bénichou, Jean-Pierre Devigne, Serge Ferradou, B. Lambert, Robert Marty, Rose-Marie Monge, G. Montel, Yves Santo, Pascale Série.

**Absent** : Michel Niémec

### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 MARS 2014

Le compte rendu est approuvé

### 2. POINT SUR L'ORGANISATION DE LA FETE DE LA NATURE (24 MAI 2014)

Les membres de la ComCom seront présents dès 7h00 et invitent les associations à être présentes dès 7h30 de façon à être opérationnelles à 9h00. Le site est démonté à 17h00.

Le matériel demandé est le suivant : 2 tables, 3 grilles, ces dernières destinées à la banderole, aux photos et au drapeau catalan.

Jean-Pierre D. suggère d'y accrocher un équipement du randonneur. L'idée, favorablement accueillie, est retenue. Maurice B. fournira sac à dos, chaussures, et tee shirt, Rose-Marie M. les bâtons.

Des macarons en tissu, des macarons adhésifs ainsi que des zips seront disponibles. Christiane A. les fournira.

Tous les membres du club porteront un tee shirt « Randonnée Cérétane »

La problématique de l'ecocup est soulevée : faut il le vendre dès cette journée ? La réponse est oui. Cela implique de prévoir un vendeur en possession d'un fond de caisse. Yves S. assurera cette fonction.

Au départ de la randonnée chaque animateur téléphonera à Mike C., en charge du ravitaillement, pour lui communiquer le nombre de participants ; son numéro : 06 04 03 65 21

La dernière randonnée démarrant à 10h00, les dernières inscriptions se feront à cette heure.

Le club assurera une permanence de 9h00 à 17h00.

### 3. POINT SUR L'ORGANISATION DE LA FETE DU CLUB (15 JUIN 2014)

Les fonctions ont été précisées lors de la réunion des bénévoles du 12 mai (voir l'organigramme joint). François Battle, ouvrier, sera joint téléphoniquement par Pascale S. pour lui préciser le regroupement du samedi 14 juin à 8h00 à l'ancienne bibliothèque de Céret, pour la préparation du sentier, ainsi que l'ouverture le 15 juin à 7h00.

Albert M. apportera le matériel de fléchage « Céret – Fontcalda » le samedi 14 juin.

Robert M. prend en charge la mise à jour de la date de la banderole, ainsi que sa mise en place au rond point du pont le 6 juin (verra avec la mairie pour une autorisation le cas échéant) en compagnie de Serge F. et Bernard L. (rendez vous à 9h00). Albert M. laissera les tendeurs à cet effet.

Robert M. prendra également en charge l'affichage sur panneaux lumineux (Céret, St Jean Pla de Corts, Maureillas).

Maurice B. téléphonera à France Bleu Roussillon pour présenter la fête à La Grande Affiche mercredi ou samedi.

Michèle et Jean-Paul Chanterelle gèreront le point ravitaillement avec eau, jerricans (ou bonbonnes), biscuits, coca, jus de pommes, muscat (achats assurés par Robert M.)

Rose-Marie M. sera le relais téléphonique central en cas de problème. Elle préparera une fiche à l'usage de tous les animateurs, sur laquelle figureront les différents numéros.

Les inscriptions seront closes à 9h15.

Bernard L. récupèrera le dernier jeu de talkies chez Gérard Le Bouill.

Concernant l'accompagnement des enfants, Rose-Marie M. a adressé au service Jeunesse un courrier confirmant la collaboration de La Randonnée Cérétane avec ce service.

Un petit sachet contenant une mini collation sera donné par Albert M. aux enfants au départ Place Guittard (achat assuré par Robert M.).

Les photos seront assurées par Jean-Pierre D. et Fabrice Série, qui se coordonneront pour couvrir la manifestation. Ils seront présents dès le début de la matinée.

Tous les intervenants seront munis de gilets jaunes sauf ceux assurant l'accueil vêtus de tee-shirts orange.

Le stand « Inscriptions » sera formé de deux équipes de deux personnes. Le stand « Repas » sera physiquement distinct.

La gestion des repas sera assurée par Rose-Marie M. et Pascale S. via un système de cartons perforés (elles amèneront des perforatrices).

La Randonnée Cérétane, Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Maurice B. appellera le traiteur (La Devèze) au moment de l'apéritif de façon à lui laisser le temps d'arriver.

Les achats et la coordination seront assurés par Albert M. et Robert M.

Le dessert retenu est une fougasse aux fruits de saison (commandée à Céret par Bernard L.). Le nombre de fougasses sera calculé en intégrant le nombre d'enfants.

Le détail du menu sera adressé par mail aux adhérents par Jean-Pierre D. qui rappellera à cette occasion d'amener couverts et assiettes.

Du fromage sera acheté en portions emballées (50% des portions lait de vache type camembert, 50% des portions lait de brebis).

En ce qui concerne le pain, l'achat sera fait sur la base d'une baguette pour 3. En ce qui concerne le vin, la base de calcul sera 25cl par personne avec 50% en rosé et 50% en rouge.

Le café sera préparé en percolateur (fourni par Maurice B. avec démonstration par Albert M.). Pour la mise en place par les bénévoles le matin, Christiane A. préparera 2 thermos de café.

Une bouteille d'1,5 litres sera posée sur chaque table.

Les écocupes seront vendus 1,5 euros et offerts aux bénévoles à leur arrivée par Rose-Marie M.

En matière de communication,

10 A4 seront affichés chez les commerçants

4 A3 seront apposés comme suit :

- 1 à l'Indépendant à Céret
- 1 à l'Office de Tourisme de Céret
- 1 à l'Office de Tourisme d'Amélie
- 1 à l'Office de Tourisme d'Arles sur Tech

Les petits flyers seront distribués sur les pare brise de voiture le 31 mai à Céret par Robert M., Serge F. et Bernard L. Le rendez vous est fixé samedi 31 mai devant la nouvelle gendarmerie à 10h00.

Le Lien pourra être distribué lors de la fête.

#### 4. FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum aura lieu le 6 septembre 2014 à Céret. Le document 3 volets présentant l'association préparé par Bernard L. y sera distribué.

Ce document reste à finaliser (photos ou pas photos, mise à jour des prochaines sorties).

Le projet sera transmis pour relecture et accord, par mail aux membres du CA.

Le devis est le suivant : 300 exemplaires 147 euros HT avec photos, 138 euros HT sans photos.

5. MISE EN COHERENCE DES DIVERSES INFORMATIONS DIFFUSEES

Jean-Pierre D. a relevé des incohérences entre les informations figurant sur la page accueil du site et les programmes d'une part, entre les intitulés des programmes et les caractéristiques des randonnées d'autre part. Il souhaite donc évoquer ce sujet.

En ce qui concerne le site, les informations seront corrigées.

Sur les programmes, la modification des dénivelés caractérisant les groupes en intervalles de dénivelé ou en dénivelé maxi n'apporterait pas de solution.

En effet, un groupe est caractérisé par un ensemble d'éléments (rythme de progression, dénivelé,...) : il peut comprendre des randonnées qui n'atteignent pas l'un ou l'autre de ces éléments ; les caractéristiques de la randonnée figurent dans le « tableau – calendrier » et permettent au randonneur de faire ses choix.

Par ailleurs, les statistiques ne sont pas impactées dans la mesure où ce qui intéresse le club est le fonctionnement des groupes et non la dispersion statistique des randonnées.

**ATTENTION POINT IMPORTANT** : ce compte rendu a été accepté par les membres du CA. La validation sera confirmée au prochain CA.

La secrétaire

Pascale SERIE

La Présidente

Rose-Marie MONGE